18 Année - N° 3504 Le N° 0.25 c. PARAIT LE SAMEDI 26 Décembre 1936

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
payables d'avance
Basses-Alpes et départements limitrophes ..... 13 francs.
Autres départements ..... 15 francs.
Etranger ..... 25 francs.
On s'abonne dans tous les Bureaux de — Poste —

Administration et Rédaction : 25, Rue Droite, 25, SISTERON
Téléphone 1.48. R. C. Sisteron 117. C.-C. P. Marseille 156-36.
Fondateur : A. TURIN — Directeur : M. PASCAL LIEUTIER

— Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus. —
Les annonces sont reçues à l'AGENCE HAVAS, 62, rue de Richelieu, (2e), *et au Bureau du Journal.*

ANNONCES
Judiciaires, (la ligne) 1,50
Réclames, (la ligne) 1,50
Commerciales, (la ligne) 1,50
Pour les grandes annonces et les annonces répétées, on traite degré à gré.

L'Etat c'est moi déclare M. Jouhaux

M. Léon Jouhaux a parlé, l'autre jour, à Blois, de la loi sur l'arbitrage obligatoire. « La loi sera votée, s'est-il écrié, la C. G. T. le veut ! ».

Singulière affirmation, étonnante à plus d'un titre.

Il convient, en effet, d'observer tout d'abord que la loi sur l'arbitrage a été adoptée par le Sénat. Comment, M. Jouhaux peut-il donc prétendre que « la loi sera votée parce que la C. G. T. le veut » ?

C'est que la Haute-Assemblée, dont on ne saurait trop louer la clairvoyance, l'esprit d'équité et sa vigilance en ce qui touche aux libertés démocratiques, a apporté au texte qui lui était soumis quelques modifications et que la plus importante consiste dans la suppression du privilège que l'on se proposait d'accorder à la C. G. T. et à la C. G. P. F. pour représenter, dans les conflits du travail, respectivement les ouvriers et le patronat.

Dès lors le texte voté par le Sénat ne satisfait plus à M. Jouhaux. La loi sur l'arbitrage est à ses yeux inintéressante si elle n'accorde pas à la C. G. T. le monopole de la représentation des ouvriers et des employés. Mais il vaudrait mieux le dire car tout le monde l'a compris. Et tout le monde approuve le Sénat de s'être refusé à ratifier une disposition qui, nous l'avons montré, serait une grave atteinte à la liberté?

Mais que dire du ton sur lequel M. Jouhaux semble désormais vouloir parler ? « La C. G. T. le veut» ! Le président du Conseil, défendant à titre personnel devant le Sénat le texte gouvernemental relatif à l'arbitrage et regrettant au même titre les modifications qui y étaient apportées, n'osait tout de même pas employer un tel ton. Mais c'est celui du secrétaire général de la C. G. T. qui, rêvant d'imposer la dictature de celle-ci à tous les travailleurs, entend l'imposer également au Parlement, au gouvernement aussi peut-être, à tout le pays, n'en doutons plus.

Il proclame que la C. G. T. est seule capable d'opérer le redressement économique et il prend à partie violemment le Sénat coupable de défendre les principales fondamentaux du régime démocratique. Au gouvernement et au Parlement de dire si ils sont disposés à abandonner à la C. G. T. leurs prérogatives. L'immense majorité du pays, elle, n'admet pas la constitution d'un Etat dans l'Etat et elle approuve d'autant plus la décision du Sénat que le dernier discours de M. Jouhaux révèle à quel point le Sénat a raison.

E. N.

Amicale des Mutilés Combattants et Victimes de la Guerre de Sisteron

Pour se poursuivre dans le calme — en raison du fait que nous ne nous heurtons plus à une mauvaise volonté systématique mais qu'au contraire nous rencontrons une indéniable bonne volonté — pour s'extérioriser moins, dis-je, notre action continue méthodiquement et, chaque mois, nous enregistrons des résultats appréciables.

C'est ainsi que, la Chambre des Députés a voté ces jours derniers, trois mesures importantes.

Elle a institué la Caisse des Pensions de guerre, avec garantie du paiement des pensions, quoi qu'il arrive des emprunts destinés à compléter les ressources du nouvel organisme. (Projet voté par 580 députés contre un). Elle a ramené de dix à quatre ans le délai de transformation des pensions temporaires en pensions définitives.

Elle a abrogé les décrets du 4 juillet 1935 et 8 aout 1935, concernant la révision des pensions, pour revenir à l'application de la loi du 31 mai 1933, qui exempte de la révision les titulaires de la carte et les ayant droit des pensionnés décédés.

Enfin — et c'est peut-être là le point le plus important — le Ministre des Pensions a renouvelé à la tribune de la Chambre, les déclarations formelles qu'il avait déjà faites à l'occasion de récentes assemblées : La suppression des prélèvements de 3 et 10 0/0 sur les pensions et la retraite ne s'aurait être considérée comme un rajustement destiné à compenser la dévaluation de la monnaie. Et le ministre a précisé que, dans le cas ou l'indice du cout de la vie viendrait à dépasser celui de l'époque du dernier rajustement des pensions — lequel était à 600 — un nouveau rajustement s'imposerait.

Ces résultats déjà acquis, nous les devons, mes chers camarades, comme nous devrons ceux de demain, à notre solidarité, à notre union reconstituée. Les sévères défaites que nous avons subies, l'an dernier, doivent servir de lecons.

Il est certain que, si tout le monde avait tenu bon, il n'aurait pas été nécessaire de poursuivre notre action avec la même vigueur, car personne n'aurait osé toucher à nos droits.

La parole est maintenant au Sénat.

« Deibler prend
« sa retraite en
« janvier prochain».
Journaux.

La prochaine... Tranche !

Deibler, c'était inévitable,
Son office étant terminé,
Par des jurés impitoyables
Vient d'être à son tour... condamné

On eut pu lui couper le cou
C'etait lui rendre la pareille,
Mais alors c'eut été beaucoup.
On lui fend seulement l'oreille.

A la campagne en pleine terre,
D'aller vivre il a l'intention
Ce projet bientôt, il l'espère.
Sera suivi... d'exécution.

Il y construira sa maison.
Il veut que le « rouge » y domine
Et, que s'ouvrent sur l'horizon,
Des fenêtres en .... Guillotine.

Pour les visites ennuyeuses
Les importuns et les oisons,
Sa servante sera gracieuse
Comme... une porte de prison.

La servante, n'en doutons pas,
Officiant dans cette place
Sera sans plantureux appats.
Le Bourreau n'aime pas les... grâces.

Afin de lire son journal
Ne croyez pas, qu'alors il mette
Sur son nez un lorgnon banal.
Il préfèrera sa... lunette.

Il respirera le matin
L'air, dans les bois, avec délice.
Ça le changera c'est certain
De celui des...bois de justice

Il soulagera plus d'un mal
Dans le pays par sa recette
Il sait le moyen radical
De guérir tous les... maux de tête

Ennemi de tout décorum
Il aimera à la guinguette
Offrir quelques verres de rhum
Accompagnés de.... cigarettes.

Il coulera des jours paisibles
Tout en exprimant le désir que nul évènement pénible
Ne tente de les... raccourcir.

. . . . . .

Mais toute retraite proclame
que la vieillesse est là. C'est dur!...
Voilà pourquoi nous sommes surs
Que Deibler a du vague à... lame!

André TERRAT.

Ensemencement en blé d'automne et de printemps

Le fonctionnement normal de l'office du blé et la stabilité des cours, sont conditionnés par l'obtention de récoltes régulières et moyennes, susceptibles de satisfaire sans excès aux besoins de la consommation métropolitaine.

En cas de récolte excédentaire en 1937, l'équilibre sera rompu et les producteurs de plus de 50 quintaux seront obligés de fournir à l'office du blé, en vue de l'exportation, un contingent dont le prix d'achat sera inférieur de 20 0/0 au prix légal. De plus, à partir de la campagne 1938, il sera établi par producteur vendant plus de 50 quintaux un contingent de production de blé correspondant à son assolement normal. Les excédents seront fournis selon un barême progressif établi par le comité central, par les producteurs qui auront dépassé le contingent assigné (Art. 14 de la loi du 15 aout 1936).

En vue d'éviter de pareilles éventualités, qui augmenteraient la complication des formalités à remplir et qui se traduiraient par un manque à gagner par les producteurs, ces derniers ont intérêt à ne pas augmenter outre mesure l'étendue de leurs emblavures d'automne et de printemps.

A cet effet, il leur est rappelé que l'augmentation de l'étendue des emblavures est interdite par les textes législatifs en vigueur, qui peuvent se résumer comme suit :

1) Il est interdit d'ensemencer en blé des superficies supérieures à celles qui sont consacrées par les assolements locaux et d'augmenter par exploitation les superficies ensemencées en blé par rapport à la moyenne des trois années précédentes ;

2) Il est également interdit de cultiver du blé sur une terre qui en a déjà porté l'année précédente, ou en d'autres termes il est interdit de restoubler.

Toutefois, les petits agriculteurs bénéficiant des avantages de la mouture familiale sont autorisés à restoubler jusqu'à concurrence maximum de 1 hectare, mais à la condition que l'étendue de leur exploitation et l'assolement suivi ne leur permettent pas de cultiver une étendue plus importante de blé.

Les exploitants ayant procédé à l'arrachage de vignes, conformément aux dispositions du décret-loi du 30 juillet 1935, peuvent être autorisés à semer du blé sur ces terres devenues labourables. Ils devront dans ce cas adresser une demande d'autorisation au comité départemental du blé, 9, place de l'Evéché à Digne, en indiquant le numéro cadastral des parcelles, la section et la contenance, après enquête, il sera statué sur leur demande.

Toute infraction à ces dispositions est passible d'une amende de 1.000 francs par hectare et de la privation des avantages des lois concernant l'organisation et la défense du marché du blé.

Chronique Sportive

AERO-CLUB BAS-ALPIN

l'aviation populaire « active »

La section d'Aviation Populaire constituée au sein de l'Aéro-Club Bas-Alpin à Saint-Auban-sur-Durance témoignage de la plus heureuse activité sous l'impulsion de M. Blanc directeur technique du club et la direction des moniteurs hautement qualifiés, pleins de foi aéronautique de compétence et de dévouement.

Les cours théoriques du soir qui ont lieu chaque samedi à 20 h. 30 sont professés à Sistreon par M. Maurice Chandelier, chef pilote moniteur, breveté de transport public avion et hydravion, titulaire du brevet supérieur de mécanicien aéronautique. Ils réunissent plus de quinze élèves assidus.

L'entrainement aérien sur avion a lieu chaque jour de 8 heures du matin à la nuit à l'aérodrome de Saint-Auban où le chef pilote est en permanence.

Les exercices sur planeurs ont lieu durant la période hivernale tous les dimanches à Saint-Auban sous la direction de M. André Queyrel, pilote d'avion et de planeurs, titulaire du brevet C de vol à voile et du brevet de pilote-moniteur de vol sans moteur.

Les élèves d'aviation populaire de l'Aéro-Club Bas-Alpin au nombre de quarante, ont effectué déjà à Saint-Auban près de 30 heures de vol en double commande sur avion et près de 100 vols sur planeurs monoplaces

Parmi les élèves dont l'instruction est la plus avancée nous notons deux Sisteronnais : MM. Gallego Joseph (20 ans) et Bernard Cabanès (15 ans) qui effectuent correctement des vols sur planeurs.

A partir de janvier, un car aux ordres de l'Aéro-Club Bas-Alpin, transportera gratuitement les élèves de l'A. P., le dimanche de Sisteron à Saint-Auban et les retournera le soir. Les élèves auront sur le terrain une salle chauffée pour y prendre le repas qu'ils auront apporté.

Nous ne saurons trop inciter les jeunes gens de 14 à 21 ans à profiter de l'occasion qui leur est offerte pour apprendre à piloter, planeurs et avions, goûter aux charmes prenants du sport de l'air, à vivre avec leur siècle, celui de l'aviation.

Ceux qui ont réellement la ferme volonté d'apprendre à voler, ceux que n'animent pas seulement une passagère véléité, une stérile vanité d'arborer un insigne ou étaler une carte de club ; ceux-là et ceux-là seuls doivent sans retard se faire inscrire à la section d'A. P. de l'Aéro-Club Bas-Alpin à Saint-Auban-sur-Durance, *le club ou l'on travaille, ou l'on vole, ou l'on apprend, ou l'on devient pilote.*

Pour inscriptions s'adresser soit au Cours, chaque samedi soir, soit à M. Maxime Buès, garage Renault, vice-président du Club.

SISTERON - VELO

Les membres du Sisteron-Vélo, en particulier les joueurs des deux équipes, sont priés de bien vouloir assister à la réunion de Mercredi 30 décembre 1936, au siège de la société, Café National, 1er étage.

Questions importantes. Présence indispensable.

∴

Par un temps splendide et devant un public assez nombreux, s'est déroulé dimanche passé, le match de foot-ball qui mettait en présence les équipes du Club Athlétique Dignois et celles du Sisteron-Vélo.

Sisteron-Vélo (2) bat C. A. D. (2) par 3 buts à 1.

C'est aux équipes réserves de jouer. D'entrée, les Sisteronnais se montrent dangereux, mais la défense dignoise dégage. Les visiteurs attaquent à leur tour, mais sans succès Nous arrivons à la mi-temps sur un score de 1 but à 0, en faveur des nôtres alors que les deux équipes auront tour à tour pris l'avantage.

La reprise voit les jeunes espoirs Sisteronnais dominer. La nervosité de la ligne d'avants de nos locaux démoralise l'adversaire. Cependant la défense dignoise parvient toujours à écarter le danger. Les visiteurs essayent de réagir. Les Sisteronnais après plusieurs belles montées passent le but. Digne veut sauver l'honneur, il y parvient sur un cafouillage devant les buts Sisteronnais. 10 minutes avant la fin, Sisteron réussit encore un but. Les locaux s'assurent ainsi la victoire par 3 buts à 1.

∴

C. A. D. (1) et Sisteron-Vélo (1) font match nul 1 à 1.

C'est ensuite aux premières équipes de faire leur entrée sur le terrain. Sisteron joue avec le soleil dans les yeux, tandis que Digne part de suite en attaque. Nos locaux paraissent hésitants. Digne en profite et fait attaque sur attaque. et ouvre le score. Sisteron réagit timidement devant un onze qui parait être supérieur. C'est Sisteron qui attaque et accule les visiteurs sur leur but et le goal dignois se distingue par ses heureuses interventions. La fin de la première mi-temps est sifflée sur le score 1 but à 0, en faveur de Digne.

A la reprise, d'abord plus de soleil, et encouragé par la galerie, Sisteron joue plus confiant. La partie parait mieux équilibrée. Sisteron

© VILLE DE SISTERON

domine et effectue de splendides attaques, forçant au contraire l'allure pour égaliser. La partie est tout à l'avantage des Sisteronnais. Le goal de Digne est à l'ouvrage, cependant sur un cafouillage devant ses buts, Sisteron ouvrira le score de la deuxième mi-temps. Digne 1, Sisteron 1. Digne Repart. La partie se déroule à un rythme accéléré. La fin est sifflée sur le match nul.

Les deux équipes se valent. La première mi-temps fut funeste aux Sisteronnais qui furent génés horriblement par le soleil, d'où le point passé par Digne. Chez nos locaux, match d'ensemble très satisfaisant, surtout en deuxième mi-temps où toute l'équipe s'employa à fond.

Bon arbitrage de M. Latil.

SKI-CLUB SISTERONNAIS

Pour leur entrée en compétition les skieurs Sisteronnais ont occupé des places d'honneur aux concours du dimanche 20 décembre, organisé à Lure par le Ski-Club Alpin de Marseille. Nos skieuses Manon André et Rosette Richaud ont obtenu respectivement les première et troisième place devant les meilleures skieuses de la fédération provençale.

Nos skieurs J. Talon et P. Louis se sont aussi très bien classés. Espérons qu'une saison si bien commencée ne pourra qu'enregistrer de nouveaux succès.

LA PEDALE SISTERONNAISE

Ce mardi comme toutes les semaines notre société s'est réuni au siège Bar du Midi. Après avoir examiné toutes les questions à l'ordre du jour le bureau après connaissance des réponses reçues concernant la mise au point du calendrier des courses cyclistes il a été décidé qu'à l'occasion des fêtes de la Noel et du Nouvel An la prochaine réunion aura lieu le 5 janvier 1937.

Chronique Locale et Regionale

SISTERON

Le Cabinet de Madame JEAN, chirurgien-dentiste, sera fermé du 26 décembre au 3 janvier.

Consultation de Nourrissons. — Les primes d'assiduité seront distribuées aux mères à la consultation du samedi 2 janvier.

Etablissements Publics. — Par arrêté préfectoral en date du 19 décembre les établissements publics sont autorisés à rester ouverts pendant les nuits du 24 au 25, du 25 au 26 décembre 1936 ; du 31 décembre 1936 au 1er janvier et du 1er au 2 janvier 1937.

VARIETES-BAL. — La fin de l'année 1936 sera joyeusement fêtée à Sisteron ; elle sera enterrée et enfouie à jamais dans les tourbillons d'un grand bal qui sera donné le jeudi 31 décembre prochain dans la grande salle des Variétés. L'orchestre qui d'habitude est composé de musiciens blancs sera cette fois composé de musciens nègres puisque c'est le Jazz Nègre BANANA'S qui se fera entendre tout au long de cette soirée où le danseur excentrique MUNDIO fera des exhibitions de danses.

C'est la première fois qu'un jazz nègre nous honore de sa présence ; la jeunesse Sisteronnaise aime les innovations et les numéros exentriques elle ne manquera pas d'aller danser au son d'une musique nègre prometeuse de sensations et de voluptés chorégraphiques. Donc Grand Bal nègre jeudi 31 décembre aux Variétés. Prix d'entrée : Dames 4 francs, Messieurs : 6 francs.

Pharmacie de Garde. — Demain dimanche, Pharmacie Bœuf, Rue Droite.

Le 1er janvier, pharmacie Bœuf.

Dans les Eaux et Forêts. — Nous apprenons avec plaisir la nomination à Sisteron, avec résidence à Sisteron, de M. Lucien Grac, inspecteur-adjoint des Eaux et Forêts, venant de Barcelonnette.

M. Grac, nous arrive précédé de la réputation d'être un fonctionnaire aimable et sympathique. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Conseil Municipal. — Le Conseil municipal s'est réuni en séance publique à la mairie, le 18 décembre courant sous la présidence de M. Paret Emile, maire.

Dix-huit conseillers assistaient à la séance.

Après lecture du procès-verbal de la précédente séance, M. le maire adresse les condoléances émues de l'assemblée communale aux familles des victimes de la terrible catastrophe de St-Chamas, ainsi qu'à la famille de M. Roger Salengro et au Gouvernement.

M. le maire rappelle ensuite au conseil que par son testament en date du 23 juin 1924 feu M. Hippolyte Roman, en son vivant, propriétaire à Sisteron a légué à la ville de Sisteron une rente annuelle de deux mille francs destinée à la fondation de deux prix à distribuer tous les cinq ans, de 3.000 francs chacun, qui seront attribués l'un à une jeune fille, agée de 20 à 25 ans, fille de cultivateur ou de fermier de la commune de Sisteron ou de Mison qui se sera fait remarquer par son honnêteté ,son amour du travail et l'aide apportée à ses parents et le deuxième à un fermier de la commune de Sisteron ou de Mison resté plus de 15 ans chez le même patron.

Attendu que l'attribution des prix du legs Hippolyte Roman a eu lieu en 1931 et que les cinq années sont révolues, le Conseil décide que l'attribution des prix va avoir lieu par un vote au scrutin secret. Dix huit conseillers ont pris part au vote et les deux prix de 3.000 francs sont attribués à Mlle Jean Irène, chez ses parents, fermiers à Sisteron, quartier de Parésous par 13 voix et à M. Jourdan Mathurin, fermier à Mison, quartier de Servoules par 10 voix.

MM. Balpétré et Provence dont la gestion des représentations du Théâtre de la Citadelle expire le 31 décembre courant, offrent à la commune la cession du matériel leur appartenant en propre pour la somme de 4.000 francs. Le conseil après examen des factures d'achat autorise M. le maire à leur offrir la somme de 2.500 francs pour la cession de 400 chaises et de 4 guérites leur appartenant.

MM. Rolland Justin, Turcan Louis, adjoints et Silvy Emile, conseiller municipal sont délégués pour la révision de la liste électorale de 1937.

Une subvention de 150 francs est allouée au comité d'hygiène sociale des Basses-Alpes.

Après avoir statué sur diverses questions d'ordre administratif, le conseil, réuni en comité secret a donné un avis favorable à une demande d'assistance aux vieillards et deux demandes d'assitance aux femmes en couches.

P. T. T. — A l'occasion du renouvellement de l'année, les services de guichet fonctionneront le 1er janvier et le dimanche 3 janvier de 8 heures à midi.

∴

L'administration des P. T. T. fait connaître qu'à partir du 20 décembre et pendant la saison, le service téléphonique sera assuré jusqu'à minuit dans les principales stations hivernales.

⁂

A l'occasion des fêtes de Noël et de Nouvel an et jusqu'au 15 janvier prochain les cartes illustrées, les cartes de visite, les cartes de Noël et de Nouvel an ne dépassant pas le poids de 5 grammes et ne portant pas plus de 5 mots de souhaits, à destination de certains pays peuvent être expédiés *par avion* moyennant une surtaxe aérienne très réduite.

Les principaux pays bénéficiant des nouvelles dispositions sont l'Afrique du Nord, surtaxe 0,10 ; la Syrie, surtaxe 0,20 ; l'Indochine surtaxe 0,60 ; l'A. O. F. surtaxe 0,30; l'A. E. F. et le Congo belge, surtaxe, 0,40 ; Madagascar, surtaxe 0,30 l'Amérique du Sud, surtaxe 1,70.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser aux bureaux de poste.

⁂

L'Administration des P. T. T. fait connaître que des télégrammes de souhaits de Noël et de Nouvel An à tarif réduit seront admis dans le régime international pendant la période du 14 décembre 1936 au 6 janvier 1937 inclus.

Il est rappelé que, dans les relations avec l'Amérique du Nord, les expéditeurs peuvent obtenir des tarifs encore plus avantageux en utilisant une formule de vœux prise sur des listes tenues dans les bureaux de poste à la disposition du public.

Température. — Les fêtes de Noël s'annoncent sous d'heureux auspices puisque une température hors de saison vient présider à ces manifestations familiales. En effet, un ciel bleu sans tâche, un soleil chaud, des chemins secs et un léger mistral nous favorisent sous le rapport d'une température exceptionnelle que nous aimerions voir se poursuivre longtemps encore.

AVIS. — Le nombre de places primitivement prévues au concours de sténodactylographe devant avoir lieu à la préfecture des Basses-Alpes, le 19 janvier 1937 à 8 heures 30, est porté de 3 places à 5 places.

Les conditions du concours restent identiques à celles fixées dans l'arrêté du 27 Novembre 1936.

La liste d'inscription sera close le 28 décembre 1936 inclusivement.

Le concours de rédacteur aura lieu à la préfecture des Basses-Alpes le Mardi 2 février 1937, à 8 heures 30.

Etat-Civil

du 18 au 25 décembre

NAISSANCES

Pierrette Jodar, quartier des Capucins.

PUBLICATION DE MARIAGES

MARIAGES

DÉCÉS

Néant.

REMERCIEMENTS

Mme Veuve Firmin TARTONNE ; Mlle Marie-Thérèse TARTONNE remercient toutes les personnes qui ont assisté à la messe de ce douloureux anniversaire dite à la mémoire de leur fils et frère chéri Monsieur

l'Abbé Louis TARTONNE

Cartes de Visite

à l'Imprimerie PASCAL-LIEUTIER — SISTERON — TÉLÉPHONE 1.48

O HE ! Le poste qui plait

HERMÉS

— Radio musique idéale —«»—

Demandez une démonstration gratuite à votre domicile

Agent officiel :

ROME Marin

Cycles-Motos

— Rue Saunerie — SISTERON

11 900 fr.

C'est le prix de la voiture la plus économique du monde et cependant... La SIMCA*cinq* est dotée de tous les perfectionnements, qui font la race des voitures de luxe : 4 vitesses roues avant indépendantes 4 freins hydrauliques 4 amortisseurs hydrauliques carrosserie monocoque tout acier 3 litres 100 aux 100 Kilomètres au Concours du Bidon de 5 litres

105 Kms 532 dans l'heure à Montlhéry

SIMCA*cinq*

Production de la Sté Industrielle de Mécanique et Carrosserie Automobile - Nanterre

François JOURDAN

Avenue de la Gare — SISTERON

Teintureria FRAISSINET

Nettoyages à sec des tissus —»—

Teintures inimitables par spécialistes

Deuils rapides

Fraissinet, le meilleur Teinturier —

Dépôt de SISTERON :

Chez Mme LATIL, faiences, Rue Droite.

Si vous souffrez d'une AFFECTION quelconque DE L'ESTOMAC, DU FOIE — DE L'INTESTIN —

Faites annuellement une cure avec

l'Elixir C. KOI

(à base de plantes alpestres)

qui est un RÉGÉNÉRATEUR et un RÉGULATEUR des Fonctions Digestives

Il est anti nerveux et parfait dépuratif

C'est un remède qui mérite d'être connu et qui fait merveille

PRÉPARÉ PAR

M. Charpenel, pharmacien, Sisteron

TOUTES PHARMACIES

offrez un vélo

A VOS ENFANTS

Voyez chez :

PAUL ALBERT

Avenue de la gare — SISTERON

un grand choix de vélos pour

—«»— Garçonnets et fillettes —

Ce sont des Vélos PEUGEOT

— Le Vélo qui dure longtemps —

Un Monsieur offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen facile de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir longtemps souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire est la conséquence d'un vœu.

Ecrire au Laboratoire de M. Auguste VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui enverra gratis et franco les indications demandées.

REVEILLONNEURS ! !

Pour le réveillon du JOUR de l'AN faites vous inscrire à

Hostellerie Provençale

Retenez vos tables.

POUR LES REVEILLONS et les FETES DU JOUR DE L'AN ON TROUVERA A LA

Charcuterie Meissonnier

Rue Paul Arène — SISTERON

Un assortiment de

Patés et saucissons de foie d'oie ;

Aspic au foie gras ;

Articles glacés ;

Patés truffés ;

Poulets de Bresse

et Choucroute garnie.

POUR LEURS ETRENNES

OFFREZ A VOS ENFANTS

un magnifique Album d'Images

En vente à la Librairie LIEUTIER.

CABINET DENTAIRE

A. SILVY

CHIRURGIEN-DENTISTE

13. Rue de Provence — SISTERON

Cabinet ouvert tous les jours

CASINO-CINEMA

Cette semaine :

Actualites Paramount

Aujourd'hui 26 décembre, en soirée Dimanche 27, matinée et soirée ;

Pour les fêtes du Jour de l'An, Jeudi 31 décembre, en soirée ; Vendredi 1er janvier, mat. et soir.; Samedi 2 janvier, en soirée ; Dimanche 3 janvier, mat et soir.; Victor Francen — Annabella, dans

Veille d'Armes

avec Signoret, Rosine Déréan, Rolland Toutain, Robert Vidalin.

VARIETES-CINEMA

Cette semaine :

ACTUALITES

Samedi 26 décembre, Dimanche 27 matinée et soirée

En première partie :

Meurtre dans la Marine

Stan Laurel et Oliver Hardy, dans

Les Sans-Soucis

— Les Sans-Soucis — vous donneront une bonne heure et demie de franche gaîté.

— Les Sans-Soucis — vous montreront les plus désopilantes aventures qui soient jamais arrivées à Laurel et Hardy.

— Avec les Sans-Soucis — vous oublierez les vôtres.

A l'occasion des fêtes du Jour de l'An :

Jeudi 31 décembre, en matinée ; Vendredi 1er janvier, mat. et soir. ;

L'Ange des ténèbres

Dessin Animé — Comédie —

—o— Actualités —o—

Samedi 2 janvier, matinée et soirée; Dimanche 3 janvier, matinée et soir;

un grand film d'aventures

La route Impériale

P. Richard wilm — kate de Nagy.

UN BON CONSEIL

Par cette température, les personnes qui ont de violents accès d'asthme, catarrhe, essoufflement, toux de vieilles bronchites, se soulagent instantanément et guérissent progressivement en employant la Poudre Louis Legras, ce précieux remède qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Prix de la boîte 5 fr. 25 (impôt compris) dans toutes les pharmacies.

LOTERIE NATIONALE

1 SEUL BILLET

VOUS DONNE LA CHANCE D'ÊTRE PARMI LES

147.171 HEUREUX GAGNANTS

QUI ONT A SE PARTAGER

72 MILLIONS DE FRANCS

© VILLE DE SISTERON

GARAGE MODERNE

C. C. P. Marseille 118-07.
R. C. Sisteron 206.
Téléphones 32 et 64.

François JOURDAN

Avenue de la Gare — SISTERON

Vente — Achats — Echanges
Location — Réparations

Pièces détachées d'origine
Ford — Fiat — Mathis

les plus économiques... les plus élégantes...

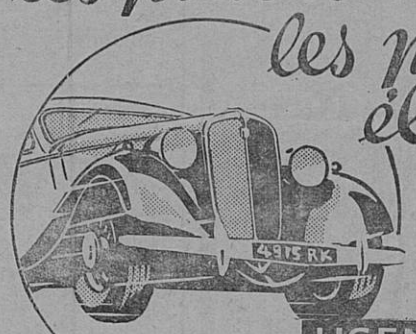

La 11 cv. est une voiture supérieure et, avant tout, économique. Sous le contrôle de l'A. C. F. une conduite intérieure de série a effectué le trajet PARIS-BIARRITZ à une moyenne horaire de 63 Kms 600 avec une consommation de 8 litres 66 aux 100 kms.

LICENCE FIAT 11 cv — SIMCA 6 cv

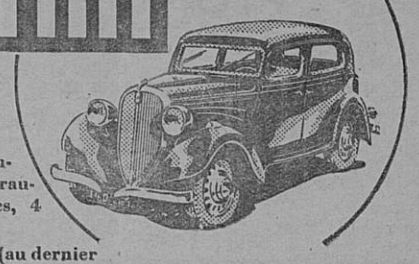

La 6 CV. SIMCA qui reste la meilleure des voitures de cylindrée égale et même supérieure, est dotée de tous les avantages d'une voiture de grande classe : boîte à 4 vitesses (3e silencieuse et synchronisée) freins hydrauliques, amortisseurs hydrauliques, 4 ressorts entiers, etc...

Et c'est aussi la plus économique (au dernier concours du bidon de 5 Litres, une 6 CV. SIMCA a parcouru 122 Kms 961 avec 5 litres de carburant).

Production de la Sté Industrielle de Mécanique et Carrosserie Automobile - Nanterre

Atelier spécial de réparations
Mécaniques - Travaux à façon
Rectification de cylindres

Stock accumulateurs
Accu-Watt
charge en magasin

BANQUE DES ALPES

SOCIÉTÉ ANONYME CAPITAL 6 MILLIONS ENTIÈREMENT VERSÉS

SIÈGE SOCIAL : GAP, 12, RUE CARNOT

Agences :

BRIANÇON - SISTERON - EMBRUN
LARAGNE - SAINT-BONNET - VEYNES

Bureaux Auxiliaires :

Guillestre - L'Argentière - Serres - Seyne-les-Alpes

Toutes opérations de Banques et sur Titres

CHANGE - LOCATION DE COFFRES-FORTS
au siège et dans toutes les agences

---

en vente à la Librairie LIEUTIER.

UN COMMERÇANT avisé
fait de la publicité dans
«Sisteron-Journal»

L'ALMANACH VERMOT EST PARU

il est en vente à l'Imprimerie-Librairie LIEUTIER

Société Générale

Pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France

Société Anonyme Fondée en 1864 — Capital : 625 Millions

BUREAU DE SISTERON

Jours de Marchés et Foires

Toutes opérations de Banque et de Bourse
— Avances aux Eleveurs —

R. C. SEINE 64.462

---

n'écoutez

QUE VOTRE OREILLE !

Quand il s'agit de juger des sons, c'est à l'oreille seule qu'il faut demander un avis. Nous vous invitons donc à venir comparer un poste de la nouvelle Série Symphonique Philips avec un poste quelconque. Cette épreuve fera ressortir les qualités de reproduction étonnantes des nouveaux récepteurs Philips dont la musicalité est la caractéristique principale.

C. FIASIRE & M. SCA A
Rue de Provence, SISTERON
Téléphone 101.
Station Service

DISTRIBUTEUR OFFICIEL

PHILIPS

COUPON
(à détacher et à nous adresser).

Veuillez me faire parvenir un exemplaire de votre magazine de luxe La Chanson du Monde.

Nom.....

Adresse.....

Maladies de la Femme

LE RETOUR D'AGE

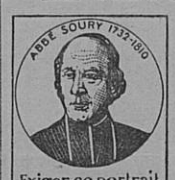

Exiger ce portrait

Toutes les femmes connaissent les dangers qui les menacent à l'époque du RETOUR D'AGE. Les symptômes sont bien connus. C'est d'abord une sensation d'étouffement et de suffocation qui étreint la gorge, des bouffées de chaleur qui montent au visage pour faire place à une sueur froide sur tout le corps. Le ventre devient douloureux, les règles se renouvellent irrégulières ou trop abondantes, bientôt la Femme la plus robuste se trouve affaiblie et exposée aux pires dangers. C'est alors qu'il faut, sans plus tarder, faire une cure avec la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

Nous ne cesserons de répéter que toute femme qui atteint l'âge de quarante ans, même celle qui n'éprouve aucun malaise, doit à des intervalles réguliers, faire usage de la JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY si elle veut éviter l'afflux subit du sang au cerveau, la congestion, l'attaque d'apoplexie, la rupture d'anévrisme, etc. Qu'elle n'oublie pas que le sang qui n'a plus son cours habituel se portera de préférence aux parties les plus faibles et y développera les maladies les plus pénibles : Tumeurs, Métrite, Fibrome, Maux d'Estomac, d'Intestins, des Nerfs, etc.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

PRIX : Le flacon { Liquide / Pilules } **10 fr 60**

Bien exiger la véritable JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature Mag Dumontier

Aucun autre produit ne peut la remplacer 11

Pour vendre ou acheter

FONDS DE COMMERCE
IMMEUBLES - VILLAS
PROPRIÉTÉS - TERRAINS ETC.

S'adresser en confiance à

AGENCE GENERALE des ALPES
R. GIRARD
53 Rue Carnot — GAP
Téléphone 1.10

© VILLE DE SISTERON

Imprimerie - Librairie - Papeterie
Fournitures Scolaires et de Bureaux

M. PASCAL - LIEUTIER

25, Rue Droite — SISTERON - Téléphone 1.48

Serviettes cuir - Cartables - Plumiers et Sous-mains
Cahiers en tous genres - Papier Vergé, marque supérieure
Articles de peinture et de dessin
Livres classiques - Dictionnaires - Encres - Romans

Service Régulier par Autocars

SISTERON - DIGNE - SISTERON
P. BUES, SISTERON — *Télép.* 0.20
Sisteron, station :
Café du Commerce, Télép. 61.
Bureau à Digne : *Café des Sports, Boulevard Gassendi, Tél.* 0.86.

SERVICE d'HIVER

Matin

Sisteron 6 h. 50 — Digne 7 h. 50
Digne 8 h. 45 — Sisteron 9 h. 50

Soir

Sisteron 13 h. — Digne 14 h.
Digne 16 h. 50 — Sisteron 17 h. 55

Prix des places : Sisteron-Digne 10 fr.

N.-B. — Les départs de Digne de 8 h. 30 et 16 h. 50, assurent la correspondance avec : 1° Les cars *Pellegrin et Cie*, sur GAP (par la Vallée de la Durance) ; 2° Les cars *Rambaud*, sur VEYNES, par Ribiers, Laragne. Le dernier service sur Veynes, assure la jonction à ASPRES-sur-BUECH, avec le *Rapide de Paris* (Le Briançonnais).

Le départ de Sisteron de 6 h. 50 assure la correspondance à Malijai, avec le car pour Avignon par Cavaillon.

MAISON DE CONFIANCE

Gde Teinturerie «VITE & BIEN» Nice

Livraison Rapide — Travail très soigné — Prix très modérés

Dépot à Sisteron Ets ROUX et SIAS

RUE PAUL ARENE — Tél. 1.32

Nettoyage, Teinture tous vêtements — Tentures, Couvertures — Rideaux — Tulle — Lingerie fine — Faux cols et Manchettes.

BIJOUTERIE HORLOGERIE

Ancienne Maison L. Roubaud

Weber VIGNET

successeur

Rue de Provence - SISTERON

Travail soigné — — — — Livraison rapide
— — — Prix modérés — — —

ORFEVRERIE OPTIQUE

COMPAGNIE DES

Transports CITROEN

DES ALPES

10, Avenue de Grenoble - GAP

Téléphone 518

Ligne N° 2 — GAP — MARSEILLE
en correspondance à Gap à 10 h. 45
avec Corps - La Chapelle - St-Firmin - St-Bonnet et N.-D. de la Salette

Gap	6 h. — 16 h.	Marseille	6 h. 30 — 16 h.
Sisteron	7 h. — 17 h.	Aix	7 h. 1/4 — 16 h. 45
Manosque	8 h. 1/4 — 18 h. 15	Manosque	8 h. 1/2 — 18 h. 15
Aix	9 h. 15 — 19 h. 15	Sisteron	9 h. 1/2 — 19 h. 20
Marseille	10 h. 15 — 20 h. 15	Gap	10 h. 1/2 — 20 h. 20

Ligne N° 4 — GAP — NICE

Gap	6 h.	Nice	12 h.
Sisteron	7 h.	Cannes	13 h.
Digne	8 h.	Grasse	13 h. 30
Saint-André	9 h. 15	Saint-André	16 h.
Grasse	11 h. 15	Digne	17 h.
Cannes	11 h. 45	Sisteron	18 h.
Nice	12 h. 40	Gap	19 h. 15

LIGNE No 4 bis — GAP - NICE — par Digne, Annot et Puget-Théniers

Gap	11 h. 30	Nice	7 h. 00
Sisteron	12 h. 30	Annot	9 h. 00
Digne	13 h. 30	Digne	11 h. 30
Annot	15 h. 30	Sisteron	12 h. 30
Nice	17 h. 30	Gap	13 h. 30

LIGNE N° 5 — GAP - AVIGNON

Départ de Gap : 6 heures (car Marseille). Correspondance à 7 h. 30 à Peyruis. Avignon arrivée à 10 h. 30 (entreprise Christine). Départ Avignon : 15 h. 30 (entreprise Christine) Correspondance à 18 h. 30 à Peyruis. Gap arrivée 20 h. 30 Car Marseille.

MESSAGERIES A TOUS LES SERVICES
Devis pour excursions sur demande

L'Union de l'expérience et du progrès

1897 RENAULT 1936

l'Automobile de France

Marque qui s'impose
Production des plus puissantes Usines d'Europe
La meilleure qualité aux meilleurs prix

Renseignez-vous au

Garage BUES

Concessionnaire Régional des Automobiles RENAULT

Vente, achat, échange, entretien, réparations

STATION SERVICE moderne, avec Pont Hydraulique
ATELIER DE REPARATIONS
le mieux outillé de la Région

(Abonnements, Tarification des prix)

Magasin de pièces de rechange
(Accessoires et Fournitures)

Place de l'Eglise, SISTERON — Téléph. 18

DES SOLUTIONS EPROUVEES SUR TOUTE LA GAMME

LA CELTAQUATRE - 1 Litre 500 - 4 Cyl.
La moins chère des conduites intérieures
LA MONAQUATRE - 1 Litre 500 - 4 Cyl.
La voiture d'affaires et d'agrément
LA PRIMAQUATRE - 2 Litres 100 - 4 Cyl.
La plus brillante des 4 cylindres
LA VIVAQUATRE - 2 Litres 100 - 4 Cyl.
La 4 cylindres familiale et économique
LA VIVASPORT - 3 Litres 600 - 6 Cyl.
La célèbre voiture ardente et vive
LA VIVASTELLA - 3 Litres 600 - 6 Cyl.
La 6 cylindres familiale au très grand confort
LA NERVASPORT - 4 Litres 800 - 8 Cyl.
La voiture très rapide et très confortable
LA NERVASTELLA - 4 Litres 800 - 8 Cyl.
La luxueuse voiture de grand tourisme
LA REINASPORT - 7 Litres 100 - 8 Cyl.
La plus magnifique voiture de l'époque
LA VIVASTELLA Gd SPORT - 3 lit. 600 - 6 cyl.
La 6 cylindres super-aérodynamique
LA NERVASTELLA Gd SPORT - 4 lit. 800 - 8 c.
La 8 cylindres super-aérodynamique

VENTE A CRÉDIT avec le concours de la D.I.A.C., 47 bis, Avenue Hoche, à PARIS
Renseignements et essais gratuits à nos Usines à BILLANCOURT (Seine) et chez TOUS NOS AGENTS

RENAULT

Imprimeur-Gérant : M. PASCAL-LIEUTIER, 25, RUE DROITE, SISTERON.

Vu, pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON